



Conseil départemental

Extrait du Procès-verbal de la séance du 15/10/2019

N°: 220357 / DM 2 - 2019 - 401 - 6C

Objet : On ne laisse pas filer un Trésor...public.
(Vœu de Mmes Emilienne POUMIROL, Zohra EL KOUACHERI, Sandrine FLOUREUSSES, MM. Gilbert HÉBRARD, Victor DENOUVION et les membres du Groupe Socialiste, Radical et Progressiste).

Le Conseil départemental,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles 23 et 24 du règlement intérieur de l'Assemblée départementale ;

Vu le vœu suivant de Mmes Emilienne POUMIROL, Zohra EL KOUACHERI, Sandrine FLOUREUSSES, MM. Gilbert HÉBRARD, Victor DENOUVION et les membres du Groupe Socialiste, Radical et Progressiste :

« Au prétexte de réorganisation du réseau des finances publiques, l'État s'apprête à supprimer plus de seize trésoreries dans notre département.

Cela se traduira forcément par des suppressions d'emplois et par la disparition progressive des services publics de nos territoires.

Cela aggravera d'autant plus une fracture territoriale déjà sensible sur nos territoires ruraux. L'idée serait d'amener les usagers à faire le maximum de démarches en ligne et de promouvoir la dématérialisation en ignorant la réalité de ces territoires.

Notre conception du service public n'est pas celle-là. La présence physique de personnel compétent est indispensable.

La vie ne peut pas se résumer à un contact avec une interface numérique.

Nos concitoyennes et concitoyens ont besoin de contact humain et de proximité.

Nous, élus et élus engagé-e-s sur le terrain, n'ignorons pas les besoins de nos administrées et administrés, en termes de lien, de convivialité, d'accueil et d'accompagnement.

Si le service public doit évoluer, il doit, avant tout, rester accessible à tous et être présent sur l'ensemble du territoire.

Au-delà, le percepteur est un partenaire, un conseil pour les mairies et communautés de communes en terme de gestion des budgets, des régies, etc.

Les trésoreries ne sont pas des administrations comme les autres : ce sont celles qui permettent le recouvrement de l'impôt, condition *sine qua non* de toute politique publique.

Élu-e-s attaché-e-s à la défense des territoires, nous estimons nécessaires de maintenir sur chacun d'entre eux une présence de l'État et du service public, patrimoine de ceux qui n'en ont pas ! Il ne saurait y avoir en France de territoire de seconde zone !

Nous demandons donc à M. le Président de la République de revenir sur ce projet et de maintenir les services fiscaux et leurs agents sur nos territoires ».

Sur proposition de son Rapporteur,



**DIRECTION
DE LA VIE INSTITUTIONNELLE
ET DES RELATIONS AU PUBLIC**

Toulouse, le 13 NOV. 2019

**MONSIEUR LE PREFET DE LA REGION
OCCITANIE
PREFET DE LA HAUTE GARONNE
PREFECTURE HAUTE GARONNE
PLACE SAINT ETIENNE
31038 TOULOUSE CEDEX 9**

Dossier suivi par :
Corinne ROUX / Magali AUGÉ
Tél : 05 34 33 34 45 / 30 74
Fax : 05 34 33 10 10
Réf. à rappeler :
DVIRP / CR / MA

Objet : Délibération du Conseil départemental de la Haute-Garonne relative au vœu
« On ne laisse pas filer un Trésor... public ».

Monsieur le Préfet,

L'Assemblée départementale a adopté, le 15 octobre 2019, le vœu suivant « On ne laisse pas filer un Trésor... public » déposé par Mmes Emilienne POUMIROL, Zohra EL KOUACHERI, Sandrine FLOUREUSSES, MM. Gilbert HÉBRARD, Victor DENOUVION et les membres du Groupe Socialiste, Radical et Progressiste, joint au présent courrier.

Je vous prie de bien vouloir en accuser réception et de m'informer de la suite que vous comptez y donner.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Bertrand LOOSES
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation,
le Directeur Général des Services



**DIRECTION
DE LA VIE INSTITUTIONNELLE
ET DES RELATIONS AU PUBLIC**

Dossier suivi par :
Corinne ROUX / Magali AUGÉ
Tél : 05 34 33 34 45 / 30 74
Fax : 05 34 33 10 10
Réf. à rappeler :
DVIRP / CR / MA

Toulouse, le **13 NOV. 2019**

**MONSIEUR EDOUARD PHILIPPE
PREMIER MINISTRE
HOTEL DE MATIGNON**

57 RUE DE VARENNE
75007 PARIS

Objet : Délibération du Conseil départemental de la Haute-Garonne relative au vœu « On ne laisse pas filer un Trésor...public ».

Monsieur le Premier Ministre,

L'Assemblée départementale a adopté, le 15 octobre 2019, le vœu suivant « On ne laisse pas filer un Trésor...public » déposé par Mmes Emilienne POUMIROL, Zohra EL KOUACHERI, Sandrine FLOUREUSSES, MM. Gilbert HÉBRARD, Victor DENOUVION et les membres du Groupe Socialiste, Radical et Progressiste, joint au présent courrier.

Je vous prie de bien vouloir en accuser réception et de m'informer de la suite que vous comptez y donner.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Bertrand LOOSES
Pour le Président du Conseil
départemental
et par délégation,
le Directeur Général des Services